



PNUE

SAICM/OEWG.3/2



Approche stratégique de
la gestion internationale
des produits chimiques

Distr. générale
23 janvier 2019

Français
Original : anglais

**Groupe de travail à composition non limitée de la Conférence
internationale sur la gestion des produits chimiques**

Troisième réunion

Montevideo, 2-4 avril 2019

Note relative au déroulement de la troisième réunion du Groupe de travail à composition non limitée de la Conférence internationale sur la gestion des produits chimiques

Note du secrétariat

Le secrétariat a l'honneur de présenter, dans l'annexe de la présente note, une note relative au déroulement de la troisième réunion du Groupe de travail à composition non limitée de la Conférence internationale sur la gestion des produits chimiques, élaborée par la Présidente de la cinquième session de la Conférence internationale sur la gestion des produits chimiques, Mme Gertrud Sahler.

Annexe

Note relative au déroulement de la réunion, élaborée par la Présidente de la cinquième session de la Conférence internationale sur la gestion des produits chimiques

I. Introduction

1. La troisième réunion du Groupe de travail à composition non limitée de la Conférence internationale sur la gestion des produits chimiques est convoquée en application de la résolution II/6, par laquelle la Conférence a créé le Groupe de travail en tant qu'organe subsidiaire qui se réunirait en amont des sessions de la Conférence. La première réunion du Groupe de travail s'est tenue en novembre 2011 à Belgrade et la deuxième en décembre 2014 à Genève. Par sa résolution IV/5, la Conférence a décidé de convoquer la troisième réunion du Groupe de travail avant sa cinquième session, qui devait se tenir en 2018 ou au début de 2019. Par conséquent, la troisième réunion se tiendra du 2 au 4 avril 2019 à Montevideo, à l'invitation du Gouvernement uruguayen.
2. La présente note, qui a été établie en consultation avec le Bureau, définit le plan et les résultats attendus de la troisième réunion du Groupe de travail à composition non limitée. Elle vise à aider les parties prenantes à l'Approche stratégique de la gestion internationale des produits chimiques à préparer la réunion de sorte que les participants puissent parvenir à une heureuse issue en menant à terme, dans les délais voulus, les travaux nécessaires en prévision de la cinquième et dernière session de la Conférence. Dans l'ordre du jour provisoire annoté de la troisième réunion (SAICM/OEWG.3/1/Add.1) sont consignées d'autres orientations destinées au Groupe de travail.
3. Il ne reste plus qu'une année pour atteindre l'objectif de l'Approche stratégique (faire en sorte que, d'ici à 2020, les produits chimiques soient produits et utilisés de manière à en réduire au minimum les effets néfastes sur la santé humaine et l'environnement), qui a été initialement arrêté lors du Sommet mondial pour le développement durable, en 2002.
4. Les travaux du Groupe de travail seront axés sur deux grands domaines : i) les progrès réalisés depuis la quatrième session de la Conférence, y compris en ce qui concerne les nouvelles questions de politique générale et les autres sujets de préoccupation ; ii) les questions relatives à l'Approche stratégique et à la gestion rationnelle des produits chimiques et des déchets au-delà de 2020. Le Groupe de travail examinera également les activités prévues jusqu'à la fin de 2020 et le budget du secrétariat pour la période, ainsi que les modalités d'organisation de la cinquième session de la Conférence, qui doit se tenir du 5 au 9 octobre 2020.

II. Calendrier et organisation de la troisième réunion

5. La troisième réunion du Groupe de travail à composition non limitée sera ouverte le mardi 2 avril 2019 à 10 heures et close le jeudi 4 avril à 18 heures. Chaque jour se tiendront deux séances plénières - pour lesquelles seront assurés des services d'interprétation simultanée -, ce qui devrait donner aux participants suffisamment de temps pour leurs débats. Aucune séance plénière ne sont prévues en soirée.
6. Des séances d'information technique auront lieu le lundi 1^{er} avril 2019 et les groupes régionaux et autres pourront tenir des réunions ce même jour. Durant les séances d'information technique, les discussions porteront sur l'Approche stratégique et la gestion rationnelle des produits chimiques et des déchets au-delà de 2020, y compris sur des informations détaillées concernant l'évaluation indépendante de l'Approche stratégique pour la période 2006-2015 et de la deuxième édition du rapport *Global Chemicals Outlook* (Perspectives mondiales en matière de produits chimiques).
7. Étant donné la brièveté de la réunion, il serait préférable que les déclarations liminaires d'ordre général soient faites au nom d'une région ou par des organisations-cadres plutôt que par des gouvernements ou des organisations à titre individuel. Ces interventions devront être prononcées immédiatement après l'examen du point 2 de l'ordre du jour (Questions d'organisation). Toutes les informations complémentaires concernant certaines activités de mise en œuvre de l'Approche stratégique et des aspects de la gestion rationnelle des produits chimiques et des déchets au-delà de 2020 devraient être communiquées par écrit au secrétariat afin que celui-ci les publie sur le site Web de l'Approche stratégique.

8. En ce qui concerne l'organisation des débats, les questions seront examinées dans l'ordre où elles figurent à l'ordre du jour provisoire (SAICM/OEWG.3/1) et un premier examen complet des questions sera tenu en plénière, où tous les participants pourront s'exprimer.
9. Les représentants souhaiteront probablement se pencher de manière approfondie, en plénière et au sein de groupes restreints, sur l'Approche stratégique et la gestion rationnelle des produits chimiques et des déchets au-delà de 2020. Lorsque les domaines qu'il est difficile d'examiner en plénière seront déterminés, il pourrait être judicieux de créer des groupes restreints pour examiner ces questions en détail. Les résultats de ces discussions seraient bien entendu présentés pour examen en plénière.

III. Préparation de la troisième réunion

10. Étant donné que les documents de la réunion ont été communiqués à tous les participants suffisamment à l'avance, les parties prenantes devraient être bien préparées aux débats qui se dérouleront durant la réunion.
11. À la deuxième réunion du processus intersessions, tenue à Stockholm, les participants ont examiné le projet d'évaluation indépendante de l'Approche stratégique pour la période 2006–2015. Conformément à la résolution IV/4 de la Conférence, le Groupe de travail devrait se pencher sur les conclusions de l'évaluation indépendante qui ont été formulées à son intention (voir SAICM/OEWG.3/3 et SAICM/OEWG.3/INF/1). Les parties prenantes souhaiteront peut-être également examiner les résultats présentés dans la deuxième édition du rapport *Global Chemicals Outlook* (SAICM/OEWG.3/INF/3).
12. On se souviendra que, dans sa résolution IV/4, la Conférence a décidé de lancer un processus intersessions pour élaborer des recommandations concernant l'Approche stratégique et la gestion rationnelle des produits chimiques et des déchets au-delà de 2020. Elle a également décidé, entre autres, que le processus intersessions devrait, au besoin, formuler des recommandations concernant des objectifs mesurables à l'appui du Programme de développement durable à l'horizon 2030. Enfin, elle a décidé que les participants à la première réunion du processus intersessions devraient élire deux coprésidents parmi les représentants des gouvernements présents à la réunion. À la première réunion du processus intersessions, les participants ont élu Mme Leticia Reis de Carvalho (Brésil) et M. David Morin (Canada) en qualité de coprésidents du processus. Le 23 janvier 2019, le Gouvernement brésilien a informé le secrétariat que Mme Carvalho avait quitté ses fonctions auprès de l'Approche stratégique, à la fois comme membre du Bureau et comme Coprésidente du processus intersessions. Par conséquent, le Groupe de travail est invité à élire un nouveau coprésident pour le processus intersessions parmi les représentants des gouvernements présents à la troisième réunion du Groupe de travail à composition non limitée.
13. Le processus intersessions a tenu deux réunions, la première en février 2017 à Brasilia et la deuxième en mars 2018 à Stockholm. À la deuxième réunion, les participants ont examiné et proposé des solutions pour définir une vision, des principes d'action, des objectifs mesurables et des jalons, des modalités de mise en œuvre, des engagements en matière de gouvernance et de politique au plus haut niveau et une stratégie de rayonnement au-delà de 2020. Les participants à la réunion ont prié les coprésidents du processus intersessions d'élaborer une note en s'appuyant sur les résultats des première et deuxième réunions intersessions, afin de la présenter au Groupe de travail. La proposition des coprésidents, qui figure dans le document SAICM/OEWG.3/4 et sera examinée en détail à la troisième réunion du Groupe de travail, formule des recommandations concernant l'élaboration d'un instrument multipartite et multisectoriel fonctionnant sur la base du volontariat, s'appuyant sur l'Approche stratégique et s'inscrivant dans la continuité d'activités actuellement menées, telles que le recensement des lacunes, le renforcement des capacités et l'exécution des plans de gestion des produits chimiques. Parallèlement, les participants pourraient juger nécessaire d'envisager une plateforme élargie pour traiter la question de la gestion rationnelle des produits chimiques et des déchets au-delà de 2020. Si les participants à la réunion du Groupe de travail à composition non limitée le souhaitent, les discussions relatives à une telle plateforme élargie pourraient être approfondies, notamment en ce qui concerne son champ d'action, son rôle, sa fonction et ses modalités de gouvernance ainsi que les modalités de création.

14. La troisième réunion du processus intersessions est prévue en septembre 2019. Conformément à la résolution IV/4, il convient de déterminer s'il y a lieu de convoquer une quatrième réunion du processus intersessions avant la cinquième session de la Conférence et, le cas échéant, la date de cette réunion ainsi que la date des réunions régionales. À la troisième réunion du Groupe de travail, le Bureau formulera une recommandation concernant la date des futures réunions, afin que les participants l'examinent. Par ailleurs, les participants souhaiteront peut-être déterminer s'il y a lieu de convoquer une quatrième réunion du processus intersessions et s'intéresser aux dates de toutes les réunions à venir en prévision de la cinquième session de la Conférence.

15. Conformément à la résolution IV/1 de la Conférence, le secrétariat a élaboré, pour examen par le Groupe de travail à sa troisième réunion, un troisième rapport d'activité pour la période 2014–2016 qui comporte une analyse des 20 indicateurs de progrès arrêtés par la Conférence à sa deuxième session (SAICM/OEWG.3/5). La Conférence a également prié le Groupe de travail de déterminer s'il y a lieu d'établir un rapport pour la période 2017–2019 pour examen à sa cinquième session. Au titre du point 4 a) de l'ordre du jour sur le rapport d'activité pour la période 2014–2016, il est prévu d'inviter les organismes du Programme interorganisations pour la gestion rationnelle des produits chimiques (IOMC) à fournir au Groupe de travail des comptes rendus individuels sur les progrès qu'ils ont réalisés en matière de gestion rationnelle des produits chimiques.

16. Dans sa résolution IV/2, la Conférence a prié les organismes chefs de file de l'IOMC, les gouvernements et les autres parties prenantes concernées de lui faire rapport à sa cinquième session ainsi qu'au Groupe de travail, par l'intermédiaire du secrétariat, sur les progrès réalisés dans la mise en œuvre de ses résolutions sur les nouvelles questions de politique générale. Le rapport du secrétariat sur les nouvelles questions de politique générale et les autres sujets de préoccupation est reproduit dans le document SAICM/OEWG.3/6. Il sera également essentiel que le Groupe de travail se penche sur les expériences et les enseignements tirés à ce jour concernant les nouvelles questions de politique générale et les autres sujets de préoccupation, afin de faciliter la prise de décisions au-delà de 2020.

17. S'agissant des activités et du budget du secrétariat, la Conférence a, dans sa résolution IV/5, chargé le Groupe de travail à composition non limitée d'envisager de modifier les priorités budgétaires et, si absolument nécessaire, d'augmenter le budget global jusqu'en 2020 et lui a délégué le pouvoir de décision en la matière. Dans la même résolution, la Conférence a prié le secrétariat de lui présenter à sa cinquième session un rapport sur ses activités, ses effectifs et son budget et de fournir au Groupe de travail, à sa troisième réunion, des informations préliminaires à ce sujet. Le secrétariat a dû assumer des obligations supplémentaires considérables dans les domaines des finances et des ressources humaines afin de satisfaire aux exigences du processus pour l'après-2020 et a, par conséquent, demandé des ressources supplémentaires pour s'acquitter de ses obligations au regard des parties prenantes de l'Approche stratégique.

IV. Planification de la cinquième session de la Conférence

18. Il convient de se rappeler que le paragraphe 25 de la Stratégie politique globale de l'Approche stratégique prévoit que la cinquième session de la Conférence se tiendra en 2020, à moins que la Conférence n'en décide autrement.

19. Le Gouvernement allemand a proposé d'accueillir la cinquième session de la Conférence internationale sur la gestion des produits chimiques du 5 au 9 octobre 2020 à Bonn (Allemagne). La session sera l'occasion de prendre des décisions importantes quant à l'Approche stratégique et à la voie à suivre concernant la gestion rationnelle des produits chimiques et des déchets au-delà de 2020. Elle permettra également à tous les participants de célébrer les résultats obtenus grâce à l'Approche stratégique depuis sa création en 2006. Le Groupe de travail sera saisi d'une note du secrétariat sur les préparatifs de la cinquième session de la Conférence (SAICM/OEWG.3/INF/13).

V. Résultats escomptés de la troisième réunion

20. À sa troisième réunion, le Groupe de travail examinera en détail l'Approche stratégique et la question de la gestion rationnelle des produits chimiques et des déchets au-delà de 2020 et commencera à élaborer des recommandations qui seront présentées à la Conférence à sa cinquième session. Par ailleurs, le Groupe de travail devrait examiner de manière approfondie et faire sienne la note établie par les coprésidents en vue de produire le document final de sa troisième réunion, de sorte que celui-ci alimente de plus amples discussions durant le processus intersessions. Le Groupe de travail à composition non limitée devrait également déterminer s'il faut recourir à d'autres informations pour appuyer le processus relatif à la gestion rationnelle des produits chimiques et des déchets au-delà de 2020.

21. Il convient également de rappeler qu'il reste à peine un an pour atteindre l'objectif arrêté lors du Sommet mondial de 2002 sur le développement durable, selon lequel, d'ici à 2020, les produits chimiques devraient être utilisés et produits de manière que leurs graves effets néfastes sur la santé des êtres humains et l'environnement soient réduits au minimum. La troisième réunion du Groupe de travail à composition non limitée vise à progresser sur la voie de l'objectif fixé par l'Approche stratégique pour 2020, y compris mettre en évidence les principaux domaines dans lesquels des mesures doivent être prises avant la cinquième session de la Conférence et déterminer les résultats positifs obtenus grâce à l'Approche stratégique qui pourront être célébrés à l'occasion de la cinquième session de la Conférence.

22. L'engagement, la coopération, la sensibilisation et l'appropriation de toutes les parties prenantes seront essentiels pour concrétiser l'avenir que nous voulons en vue d'assurer une gestion rationnelle des produits chimiques et des déchets.

23. En conclusion, j'encourage vivement tous les représentants à se préparer à œuvrer dans cet esprit. Je me réjouis vivement à l'idée de travailler avec vous pendant la troisième réunion du Groupe de travail à composition non limitée de la Conférence internationale sur la gestion des produits chimiques.

Gertrud Sahler

Présidente de la cinquième session de la Conférence internationale sur la gestion des produits chimiques
